Sommaire

Le mot du Maire Page 2

1. Les informations municipales

En cas d'urgence Page 4
La téléalarme Page 4
L'agence postale Page 5
Etat civil Page 5
Inscription sur les listes électorales Page 5
Le CCAS : définition et missions Page 6
Principaux travaux et achats en 2015 Page 6
Travaux de voirie Page 7
L'urbanisme
Les assistantes maternelles, les artisans, commerçants et entreprises du village Page 8
Tarif du cimetière et reprise des tombes
Tarif de la salle des fêtes Page 9

2. La vie scolaire

L'inscription en maternelle Page 9
Le transport scolaire Page 9
Les tickets de cantine Page 9
La participation des familles aux TAP Page 9
Le SIVU de l'école des Trois villages Page 10
Participation financière aux autres SIVU Page 10

3. La vie locale et sociale

L'action en faveur des aînés Page 10
Le sou des écoles Page 10
ACCA St Albin de Vaulserre Page 11
Le club d'Astronomie Page 11
Les Amis de St Aubin Page 14
Le Comité d'Animation de St Albin Page 15
L'UMAC Page 16
Le Souvenir Français Page 16
L'ADMR Page 18
L'amicale des donneurs de sang Page 20
La Croix-Rouge française Page 20
La ligue contre le cancer Page 21

4. Les informations administratives

Le parcours de citoyenneté Page 22
Les règlementations Page 22
Les documents administratifs Page 23
Qu'est ce que le service civique ? Page 24

5.Tri et environnement

Le mot du Sictom Page 25

6.TNT Page 28

7. La vie intercommunale

L'office du tourisme Page 28
La compagnie de théâtre en résidence Page 28
Le réseau de bibliothèque Page 29

8. Saint Albin autrefois

Le tablier de Grand-Mère Page 30
Le pont du Guiers Page 31

L'agenda 2016 Page 32

Le mot du maire

Cérémonie des vœux 2016

Mesdames et Messieurs,
Je tiens à vous formuler mes meilleurs vœux pour cette année 2016. Qu'elle soit porteuse de joie, de solidarité et de réussite tant professionnelle que personnelle et surtout d'une santé de fer.
J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés.
Il m'est impossible de commencer ce discours sans évoquer les terribles événements qui ont marqué l'année 2015.
Au-delà des personnes et des familles assassinées et blessées à vie : journalistes, dessinateurs, policiers, passants, simples concitoyens, touristes, clients, ce sont les valeurs fondamentales de la République, LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ qui ont été mises à mal.
Mais en incorrigible optimiste, je pense que, de cette tragédie naîtra quelque chose de bon.
En effet, dans notre pays où allumer la lumière, faire couler l'eau, est pour beaucoup un geste simple et automatique, peu de personnes prennent conscience que c'est un luxe inaccessible pour beaucoup d'êtres humains.
De même, nous sommes tellement habitués à vivre dans un pays démocratique, protégés **tous** par les mêmes lois, les mêmes droits et normalement les mêmes devoirs, que nous avons oublié la chance et le privilège de les avoir.
Aujourd'hui, tous les citoyens, meurtris, solidaires, redécouvrent cette chance et sont prêts à relever le défi de protéger la démocratie.
Il faut voir ici un grand message d'espoir pour l'avenir.
Mais revenons à Saint Albin de Vaulserre, charmant village champêtre où il fait bon vivre. Nous comptons actuellement 406 habitants. Je vous signale que le nouveau recensement débute le 21 janvier pour se terminer le 20 février. Je compte sur vous pour réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur Madame Karine Mollier.
Je dois aussi vous informer de l'important travail de numérisation de notre cimetière réalisé par Madame Karine Mollier tout en continuant d'accueillir le public de notre petite agence postale. Un devis nous avait été proposé pour ce travail pour un montant de 5400 €. Encore merci Karine pour les économies faites par la commune grâce à cette participation.
Je veux aussi remercier l'ensemble du personnel communal qui travaille toute l'année pour apporter le meilleur service, le Gaec « du Mas du plan » pour le déneigement, les enseignants, les commerçants, les artisans et chefs d'entreprise.
A ce propos, je vous avise de la réouverture de notre bar, restaurant, traiteur et souhaite à sa dynamique équipe une grande réussite.

Je n'oublie pas les bénévoles des associations œuvrant pour l'animation de notre commune tout le long de l'année en organisant différentes manifestations qui, j'espère, attireront encore plus de participants : c'est ce qui fait vivre notre village.
Je veux saluer le travail des membres du Souvenir Français du canton de Pont de Beauvoisin qui, présidé par Monsieur Guignier, ont remis en état le monument aux morts.
Je finirai en soulignant l'investissement des adjoints et des conseillers toujours prêts à retrousser les manches pour réaliser de nombreuses tâches pour la commune et permettre ainsi de faire des économies.
Différents travaux ont été entrepris en 2015.
A la salle des fêtes, les employés communaux ont commencé le rafraîchissement des peintures et une entreprise s'est chargée de la réfection de la toiture avec démoussage peinture et traitement. Une rampe d'accès handicapés a été crée ainsi que des places de parking.
L'accès à l'église a aussi été mis aux normes.
Nous avons poursuivi la dématérialisation des flux entre la trésorerie et la mairie par l'achat de matériel beaucoup plus performant : un copieur et un ordinateur de bureau pour notre secrétaire ainsi que du matériel de sauvegarde des documents.
La réalisation d'un enrochement a eu lieu au Maréchal face à l'usine Vagnon.

Ce début d'année est marqué par la réfection de notre éclairage public avec changement des lampes, mise aux normes des coffrets et pose d'horloges astronomiques permettant de couper notre éclairage de 23h à 5h du matin sur une grande partie de la commune dès les prochains jours. La traversée du village restera toutefois allumée, mais je vous rappelle que cette partie est équipée d'un abaisseur de tension. Tous ces efforts permettront de faire de grosses économies d'énergie, et témoignent de notre engagement écologique.
La réfection de notre carte communale, pour être conforme avec le SCOT nord Isère, reste toujours à l'ordre du jour mais nous attendons le positionnement des communes voisines sur la possibilité de création, à l'échelle des Vallons du Guiers, d'un plan local d'urbanisme intercommunal. Si cette solution est retenue, le document sera réalisé par l'intercommunalité avec bien entendu la collaboration du conseil municipal. Par contre si cette solution n'est pas actée nous lancerons le travail seul.
Je voulais aussi vous prévenir que la commune de Saint Jean d'Avelanne souhaite la création d'une commune nouvelle avec Saint Martin de Vaulserre et Saint Albin de Vaulserre. Après deux réunions il a été proposé de réfléchir sur un schéma plus grand car une commune de 1700 habitants ne nous apportera pas suffisamment de représentativité dans les grandes intercommunalités. Des groupes de travail ont été formés dans les communes pour avancer sur ce sujet. Nous vous informerons au fur et à mesure de l'évolution des travaux. Je vous avoue que je ne suis pas favorable à ce regroupement, mais l'Etat risque un jour de nous l'imposer comme il le fait pour les intercommunalités.
A ce sujet vous n'êtes pas sans savoir que le Préfet a repris le schéma des Vals du Dauphiné regroupant la Vallée de l'Hien, Bourbre Tisserands, les Vallons de la Tour et les Vallons du Guiers proposé en 2012. En 2017 nous devrons rejoindre une intercommunalité plus grande. Le conseil municipal de Saint Albin est resté sur les mêmes intentions qu'en 2012 c'est-à-dire un rapprochement avec la Savoie : Val Guiers, lac d'Aiguebelette, et éventuellement Yenne. L'intercommunalité, à la majorité a refusé le schéma proposé par le Préfet et va porter un amendement pour que les Vallons du Guiers se rattachent à nos amis Savoyards. La partie n'est pas gagnée d'avance mais nous allons œuvrer pour que ce rapprochement soit retenu par le Préfet.
Dans un autre registre, suite à une mise aux normes pour raison de sécurité, à partir de janvier 2017, tous les habitants devront être équipés d'une poubelle conforme. Une vente sera organisée par le SICTOM. Vous trouverez toutes ces informations dans le bulletin ou sur le site.
Au niveau du Conseil Communal d'Action Sociale le devenir des bâtiments est problématique. Nous avons pris la décision de refaire la toiture de la grange au printemps.
Quant à l'hospice rien n'est défini. Nous vous parlons de ce bâtiment depuis plus de cinq ans et j'espère qu'une solution viable sera trouvée cette année.
Dans tous les cas, le CCAS n'aura plus de rentrée d'argent en 2016 et de ce fait, ses membres ont décidé de revoir les conditions d'attributions des actions en faveur de nos ainés. A compter de cette année, seuls les plus de 70 ans, bénéficieront soit du repas soit du colis.
Réservez déjà la date du 6 novembre pour un repas convivial.

Je vous rappelle que le site internet de la commune est mis à jour régulièrement et que vous pouvez y trouver de nombreuses informations ainsi que la version numérique du bulletin municipal.
Vous pouvez également y contacter la mairie.
Pour les personnes souhaitant la version papier, n'oubliez pas, si vous ne l'avez pas déjà fait de vous inscrire en mairie ou à l'agence postale.
Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2016, une année pleine de bonheur, une année où la tolérance prendra le pas sur la haine, une année où la lumière prendra le pas sur l'obscurantisme, une année où les plus intolérants trouveront le chemin de l'espérance…

1. Les informations municipales

En cas d'urgence : 06 37 05 32 04

Un défibrillateur est installé sous le préau à gauche de la mairie à côté de l'entrée de l'agence postale

La téléalarme

Pourquoi et pour qui une téléalarme ?

La téléalarme sert aux personnes malades, âgées ou handicapées, pour être en permanence reliées aux pompiers locaux en cas de nécessité.

Comment cela fonctionne ?

Il suffit d'une simple pression sur le pendentif ou la montre que vous portez toujours sur vous. Un agent du service vous demande quel est votre problème et vous envoie très rapidement les pompiers ou la déléguée téléalarme de la commune suivant votre besoin.
Ce système fonctionne très simplement avec un téléphone ou en cas d'absence de ligne France télécom avec un transmetteur de type GPRS.

Quel coût ?

Le prix est de 31 euros par mois avec une ligne France Télécom et de 38 euros par mois avec un transmetteur GPRS. Il y a une possibilité de prise en charge par l'Allocation Personnalisée

d'Autonomie (APA) à hauteur de 30 euros par mois maximum. Il suffit de faire une demande au Conseil Départemental.

Comment faire une demande ?

Il suffit d'aller en mairie ou de téléphoner au service Téléalarme Nord Isère au 04.74.93.43.89 ou bien de prendre contact avec **Mme De Macedo Noémie au 04.76.37.23.38** qui fera pour vous toutes les démarches.

Votre déléguée : Noémie

L'agence postale

Vous pouvez y acheter des timbres, des enveloppes affranchies, des emballages colissimo. Vous avez aussi la possibilité de déposer vos envois postaux, retirer vos lettres recommandées et vos colis, effectuer des opérations financières retraits et dépôts d'espèces (350 € par semaine, 700 € pour un compte joint), dépôts de chèques et réserver la salle des fêtes.

L'état civil

Naissance :

- Le 24 juillet Ophélie, Paulette, Arlette Burille, fille de Ludovic et Karen Burille

Mariage :

- Le 30 avril, Laurence, Marie Pétrement avec Cyril, Jean, Denis Durand
- Le 25 mai, Julie, Marie, Anna Madjuginsky avec Olivier, Franck, Charles, Noël Chaboud
- Le 29 aout, Audrey Guillebot avec Frédéric Giraud

Décès :

- Le 10 janvier, Monsieur Marcel, Henri Pommel-Genton
- Le 6 mars, Monsieur Maurice, Marcel, Albert Chabot
- Le 24 avril, Monsieur Robert Lacondémine
- Le 8 mai, Madame Denise Chabot
- Le 15 mai, Madame Jeannine Bin
- Le 11 aout, Madame Jacqueline Vandi

Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales ne ***sont pas automatiques sauf pour les jeunes atteignant 18 ans***. Les nouveaux arrivants dans la commune doivent se rendre en mairie pour s'inscrire avant la fin de l'année civile.

Le Centre Communal d'Actions Sociales : définition et mission

Le CCAS est un établissement public administratif doté d'une personnalité juridique et financière. Il est présidé de plein droit par le Maire, et géré par un Conseil d'administration composé de 5 élus et de 5 habitants du village.

A quoi sert le CCAS?

Le CCAS vient en aide aux personnes isolées et aux familles qui ne peuvent pas ou plus être aidées par les services sociaux dépendant du Conseil Départemental ou de leur famille.
Ces personnes nous sont adressées principalement par l'assistante sociale.
Les demandes d'aides, hors bons alimentaires sont étudiées au cas par cas par la commission.
Il est possible d'accroitre le champ d'action du CCAS, dans des demandes d'aides pour des démarches, des recherches d'emplois ou d'appartements.
Pour toute demande il faut contacter la mairie.

Les actions en faveur de nos aînés

A partir de 2016, le CCAS organisera le repas pour les anciens ayant plus de 70 ans.
Les personnes, ne pouvant pas assister au repas, recevront un colis
Nous pensons aussi aux résidents des maisons de retraite: chaque année, le maire et des représentants du CCAS viennent leur rendre visite en leur offrant un petit colis de friandise à l'occasion des vœux.

Les membres du CCAS sont : Sébastien GUEUGNOT
Gilbert Longo
Frédéric Guignier
Evelyne Roux
Geneviève Mathieu-Stinkwich
Maurice Vuitteney
Jean Burille
Noémie De Macedo
Christian Girard-Cusin
Brigitte Leblanc
Alexandra Marret

Principaux travaux et achats en 2015

Ordinateur secrétariat, matériel de sauvegarde et logiciel	1 946,66 €
photocopieur	4510,80 €
Réfection du toit de la salle des fêtes	15 372 €
Travaux peinture salle des fêtes réalisés par les agents	Achat de peinture : 2276.77 €
Enrochement	19 770 €
Accès handicapés salle des fêtes et église	6209,40 €
Achat outillage et vêtements travail et protection pour les agents	842,73 €

Travaux de voirie

Des emplois partiels ont été réalisés sur tout le territoire.
Le déneigement et le curage des fossés ont couté 9 184 €

Urbanisme

Permis de construire

Nom du demandeur	Nature des travaux
Morgan Gaget et Ludivine Magalhaes Mesquita 333 route de la Roussière 38480 ST Martin de Vaulserre	construction d'une maison individuelle Route de La Madone
Estelle Milani 175 route du Taillis 38110 ST Clair de La Tour	construction d'une maison individuelle Impasse du Mondon
Cédric Milani 290 rue des Tisserands immeuble "Boirivant" 38110 La Batie Montgascon	construction d'une maison individuelle Impasse du Mondon

Permis d'aménager

Renée Liatard	Route de La Madone	Détachement de 5 lots destinés à recevoir chacun une construction à usage d'habitation

Déclarations préalables de travaux

Nom du demandeur	Adresse du terrain	Nature des travaux
Cédric MENONI	334 route du Bourg 348620 St Bueil	2 tunnels de maraichage
Thierry Bellemin-Laponnaz	43 route de la mairie	Pose d'un Velux en bois
Renée Chamard	291 route de la Valdaine	Réfection de la toiture en tuiles mécaniques
Martine Boquet	24 Le Maréchal	pose d'un Velux en bois
Joël Grandvaux	21 Le Maréchal	Isolation thermique (par l'extérieur) et ravalement de façade, couleur «ocre minéral" création d'un portillon pour l'accès aux combles
Josette Gallice	198 route de la Madonne	Réfection d'un pan de toiture de la grange en tuiles de type arboise écaille rouge ancien
Sébastien Gueugnot	impasse de la Terrassière	Pose de 8 panneaux photovoltaïques en intégration à la toiture
Isagéo André Maurin	Impasse du Mondon	Division en vue de construire
Denis Foin	27 Le Maréchal	Abri de jardin
Peggy Venera	328 route de Bonne Blanche	Régularisation abri de jardin

Les assistantes maternelles

Anne Marie Berger : 474 Route du Lanet / Tel : 04 76 35 19 98
Noémie De Macédo : 418 Route du Lanet / Tel : 04 76 37 23 38
Nathalie Musy : 256 Chemin du Loyasset / Tel : 06 88 60 89 90

Les artisans et les entreprises du village

Garage Bellemin	Réparation auto utilitaire – Vente – Achat – Dépannage	04.76.37.04.77
Daniel Rossi	Rénovation et décoration	04.76.32.82.10
L'art de déménager Stéphane Ermaurico	Déménagement, garde meuble	04 76 32 95 87 / 06 75 31 85 54 Mel: ermaurico-stephane@orange.fr
Taxi Jacques Elia	Toutes distances 7j/7-24h/24	04 76 37 70 07 06 30 34 37 83
Découp-bois	Menuiserie extérieure sur mesure et personnalisée. Portail, volet, tonnelle, habillage façade.	06 73 31 19 15 Mel : decoup-bois@orange.fr
M. Yves Moretti	Menuiserie	06.08.73.86.99
Vaulserre jardin	Entretien et création d'espaces verts et jardins	06 22 34 67 66
Vagnon Gérard et fils (SARL)	Plomberie, chauffage, sanitaire, panneaux solaires, pompes à chaleur	04 76 37 05 69 Mel : vagnon.fils@orange.fr
Atelier des Meubles Vagnon	Fabrique de Meubles (magasin de Pont de Beauvoisin)	04.76.37.05.68
David Floret	Terrassement, clôtures, piscines VRD	04 76 37 24 88/06 78 23 94 05
Gaec « du bon pain »	Pains et gâteaux colis de viande (bœuf et veau)	06 33 38 05 82 09 62 02 14 69
La Buquinière	Pizzéria et chambres d'hôtes	06.99.45.46.23
Marine Mollier	Commerce ambulant : poissonnerie et vente de fruits et légumes	06 75 12 96 42
Bernard Marchand	PLONGEZ SUR MESURE Ecole de plongée sous-marine	06 87 86 72 38 bernard.marchand0850@orange.fr
Le Vaulserre	Café, Pub, restaurant, traiteur	06 44 99 11 12

Tarif et gestion du cimetière

Nous rappelons que les propriétaires des concessions sont responsables des dégâts occasionnés par le mauvais état des tombes.

La commune a engagé les démarches qui lui permettront de reprendre les concessions abandonnées et de connaître les descendants des personnes enterrées à Saint Albin.

Tarif Cimetière : depuis le 1er janvier 2010
Concessions :
1 place : 1x2m, 70 € pour 15 ans et 140 € pour 30 ans
2 places : 2x2m, 150 € pour 15 ans et 300 € pour 30 ans
Columbarium : 1 case 200 € pour 15 ans et 400 € pour 30 ans

Tarif de la salle des fêtes

Les locations de la salle des fêtes se font à l'agence postale, aux horaires d'ouverture. Vous pouvez envoyer un mail à l'adresse : **salledesfetes.stalbin@orange.fr**

Période	Hors commune	Commune	Associations de la commune
Tarif Hiver 1ier novembre 2015 au 31 mars 2016	430 €	270 €	1ère utilisation : gratuite 2ème utilisation : 80 € 3ème utilisation : 200 €
Tarif été 1ier avril 2016 au 31 octobre 2016	400 €	250 €	1ère utilisation : gratuite 2ème utilisation : 80 € 3ème utilisation : 200 €
Cautions ménage Location	100 € 450 €	100 € 450 €	

Les associations extérieures à la commune bénéficieront du tarif habitants de la commune.
Le conseil pourrait envisager l'an prochain l'achat d'un lave-vaisselle suite à plusieurs demandes.

2. La vie scolaire

L'inscription en maternelle

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de St Albin de Vaulserre. Nous vous invitons à vous présenter à la mairie de **St Albin de Vaulserre** si vous avez des enfants que vous souhaitez inscrire à l'école primaire publique. Nous vous remercions d'effectuer cette démarche dès maintenant, ce qui permettra d'évaluer les effectifs pour la prochaine rentrée.

Le transport scolaire

Nous attirons l'attention de tous les parents qui souhaitent utiliser le service de transport scolaire sur les délais à respecter. Les inscriptions sont à faire avant la fin du mois de juin précédent la rentrée scolaire. Pour tout renseignement s'adresser à l'école.

Les tickets de cantine

Nous vous rappelons que la vente des tickets de cantine a lieu en mairie de Saint Jean d'Avelanne, les mercredis matin de 8 h à 12 h ainsi que les mardis de 16 h à 18h. L'inscription à la cantine reste inchangée : fournir dès le lundi impérativement les tickets pour la semaine suivante. Penser à les identifier : nom/prénom au dos du ticket.

Tarifs : Cantine : 4,30 € / Garderie : 1,90 €

Participation des familles aux Temps D'Activités Périscolaires ou TAP

Une participation de 15 €, par période entre deux congés scolaires, est demandée aux parents pour l'organisation des TAP.

Le SIVU de l'école des 3 Villages

Les dépenses :
Pour 2015 la participation financière de la commune au SIVU de l'école est de **55 110.50 €** pour 46 élèves sur l'année scolaire 2014/2015 et 56 sur l'année scolaire 2015/2016.

Participation financière de la commune aux autres SIVU

La participation financière au SIVU du lycée Pravaz a été de 496€ et au SIVU du gymnase du collège Le Guillon de 1568.62 €

3. La vie locale et sociale

L'action en faveur des aînés

En 2015, nos aînés ont pu se retrouver en avril autour d'un repas très convivial offert par le CCAS.
Un colis leur a été distribué en décembre.
Malheureusement en 2016, les personnes âgées de plus de 70 ans devront choisir entre le repas et le colis puisque le CCAS, privé des revenus du loyer de l'hospice devra limiter ses dépenses.

Le Sou des écoles des trois villages

Le nouveau bureau pour 2015/2016 est composé :
Présidente : Mme Karen BURILLE
Trésorière : Mme Marjorie DROGUET-LEHR
Secrétaire : Mme Anais PETIT
Vice Trésorière : Mme Neusa GALLICE
Vice secrétaire : Mme Marie Ange RENAUD
Membres actifs : Christophe PERRIN, Richard POMMEL-GENTON, Véronique GRANIER, Delphine DUISIT, Anne-Marie BERGER, Rémi RENAUD.

SOU DES ECOLES DES 3 VILLAGES
souecole3villages@gmail.com

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
29 Novembre 2015 : vente de diots, tripes
Mars 2016 : chasse aux œufs
Avril ou Mai 2016 : vente de tartes au sucre
Juin 2016: kermesse
Novembre 2016 bourse aux skis

L'ACCA de Saint Albin de Vaulserre

Composition du bureau

- ✓ Président : Christian GIRARD-CUSIN
- ✓ Secrétaire : Gérard POMMEL-GENTON
- ✓ Trésorier : Xavier BAYET

La société de chasse compte 17 adhérents qui mènent un certain nombre d'actions sur les terres entourant le village : nettoyage des sentiers et chemins, remise en place des numéros de postes vandalisés, fabrication de passes pour enjamber les fils de fer barbelés des prairies, travaux pour la conservation de la faune et de la flore sauvage.

Les consignes de sécurité

Chaque chasseur est équipé d'un gilet et d'une casquette fluo visibles par tous.
Cette pratique est aussi de plus en plus utilisée par les marcheurs, ramasseurs de champignons, vététistes.
La présence des chasseurs en battue est signalée aux promeneurs par des panneaux « chasse en cours » posés aux entrées des chemins.

Le club d'astronomie

Le Club d'Astronomie « NUITS MAGIQUES » a visité l'école des Trois villages

Cette année 2015, nos écoliers ont bénéficié cinq fois de l'intervention du Club d'Astronomie local **NUITS MAGIQUES** et c'est toujours avec enthousiasme qu'ils l'accueillent.
Toutes les classes primaires ont été initiées aux mystères de notre environnement céleste grâce aux étonnantes maquettes animées de Monsieur Pierre Bonhomme et aux photographies magnifiques offertes par les grands télescopes terrestres et spatiaux.
Quatre fois le club est intervenu dans les classes en novembre.

L'éclipse partielle de Soleil du 20 mars a été suivie et commentée en direct de la cour de l'école. Chacun a pu voir évoluer le

croissant de soleil à travers les nuages et jusque dans une flaque d'eau !
L'utilisation de lunettes spéciales ne montrait qu'un ciel totalement noir et s'est révélée inutile.Les enfants ont été heureux de suivre cet évènement assez rare.

Le lundi 16 novembre à 18h, toute l'école était invitée avec les parents, à une soirée d'observation du ciel nocturne à la salle des fêtes de Saint Albin. Et ce soir là, enfin, le temps très beau nous a permis d'admirer une Lune de 5 jours, fin croissant ciselé de cratères, des étoiles aux couleurs délicates, l'amas de diamants des Pléiades, les constellations de la Grande Ourse, de Cassiopée, du Cygne. Nous avons cherché l'étoile Polaire afin de ne pas perdre le Nord….
Il a fallu exercer notre regard pour suivre la voie lactée.
Les trois télescopes nous ont montré aussi des étoiles doubles dont l'œil du Cygne en bleu et jaune, ainsi que la Galaxie d'Andromède.
Un cadeau nous a été fait, imprévu : la traversée d'un bolide très lumineux, que beaucoup ont vu, émerveillés par le spectacle.
Les enfants ont ainsi mémorisé de belles images de cette voûte céleste pleine de mystère.
Le club d'Astronomie **NUITS MAGIQUES** est heureux de les aider à rêver, malgré notre monde si difficile

Bernadette Bonhomme

Cette année 2015 avait été décrétée Année de la lumière

INCROYABLE LUMIERE

Chacun sait qu'il ne peut vivre sans lumière. Chacun sait qu'elle provient, en grande partie, de notre étoile le Soleil, et qu'elle se propage à une vitesse vertigineuse : 300 000 km en une seconde.
Sans le Soleil, notre Terre ne serait qu'une planète glacée et plongée dans le noir. La Vie ne s'y serait jamais développée. Aucune plante, aucun animal, aucun humain…
Pendant des millénaires, nos yeux se sont adaptés à notre environnement, et nous croyons tout voir. Pourtant il n'en est rien. La lumière visible par l'être humain n'est qu'une minuscule fenêtre parmi l'immensité…

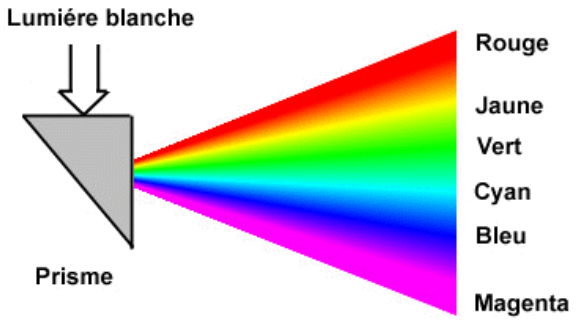

Interceptons un rayon de Soleil avec un prisme comme l'a fait Isaac Newton. Nous découvrons que cette lumière blanche se décompose en 7 couleurs, celles de l'arc-en-ciel : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orange, et rouge. Nous avons obtenu le SPECTRE de la lumière blanche, comme l'avait baptisé l'astronome. Chaque couleur est déviée différemment, le bleu plus que le vert, le vert plus que le jaune, etc…

Du fer chauffé change de couleur quand s'élève sa température. Il passe du rouge au jaune, puis au bleu et au blanc. La couleur traduit une chaleur, une énergie de plus en plus forte. C'est ainsi que l'on classe les étoiles, les très chaudes étant bleues, les moins chaudes étant rouges.

La Nature nous étonnera toujours ! Contemplons une cerise bien rouge. Sans lumière nous la voyons noire. Un autre phénomène est à l'œuvre : sa peau est couverte de pigments qui absorbent tous les rayonnements colorés du spectre, sauf le rouge. Le rouge est réfléchi et capté par notre œil, et notre cerise nous apparaît bien rouge !

Le Soleil, les étoiles, les planètes, tous les objets célestes, émettent des rayonnements autres que ceux dits « dans le visible ». Mais nos yeux ne les détectent pas. Les scientifiques ont dû concevoir et fabriquer des télescopes capables de les capter et de les décrypter. Ces instruments sophistiqués « voient » les rayons gamma, les rayons X, les ultraviolets, les infrarouges, et les ondes radio. Tous les spectres ainsi rassemblés donnent d'innombrables informations sur les objets étudiés.

HEUREUSEMENT QUE NOS YEUX SONT LIMITES, sinon nous serions éblouis, jour et nuit, par un éclat équivalent à 100 000 soleils !
B. Bonhomme

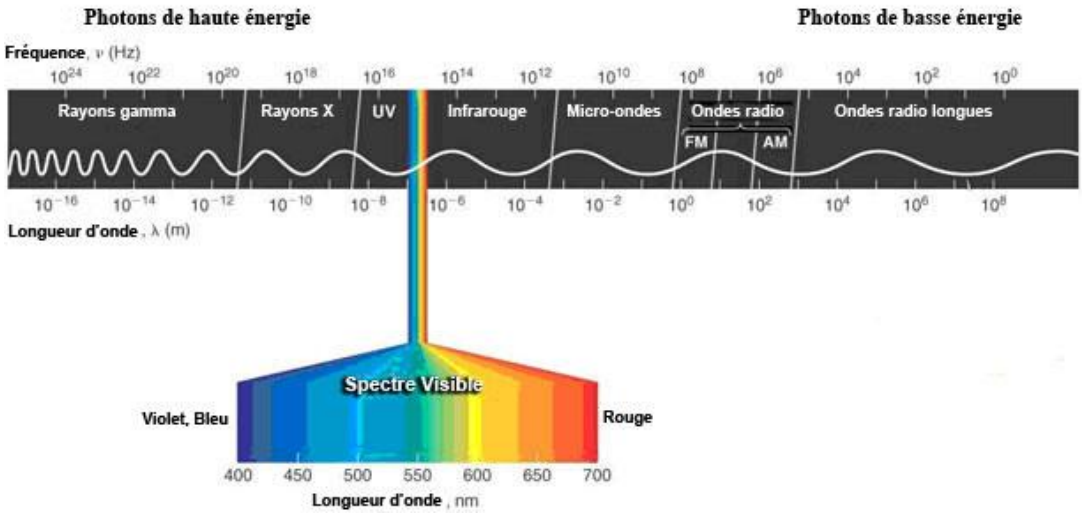

Le Club d' ASTRONOMIE NUITS MAGIQUES vous invite à son Assemblée Générale qui aura lieu, à la Salle des Fêtes de St Albin de Vaulserre, le lundi 15 février 2016 à 20h.

Il serait heureux de vous recevoir à l'une de ses réunions. Consulter l'agenda du Guiers.

Il vous souhaite à tous une BELLE ANNEE 2016, pleine de lumière, de couleurs, et d'étoiles !

Les Amis de Saint Aubin, le Clocher de Saint Albin

Composition du bureau :

Président d'honneur : André MAURIN

Présidente : Malaury GUEUGNOT

Vice Présidente : Marie-Josée CHAMARD

Trésorière : Odette CHIRPAZ CERBAT

Trésorier Adjoint : Daniel GALLICE

Secrétaire : Renée CHABOUD

Secrétaire Adjointe : Marie-Louise BURILLE

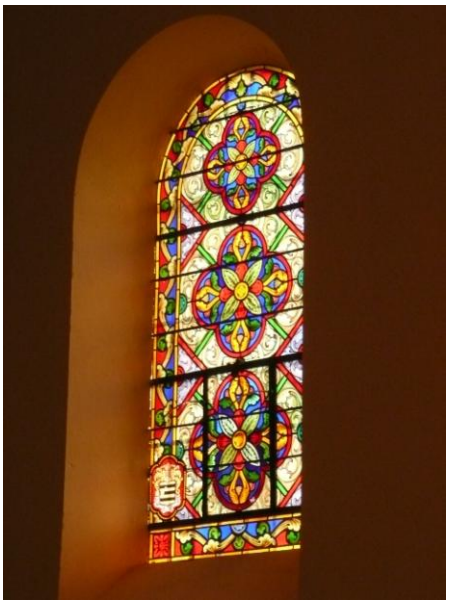

Sous son titre religieux, cette association créée le 10 février 2011 ni ne prie, ni même ne parle de religion !
Notre but est simplement de maintenir le culte catholique et de sauvegarder le patrimoine religieux de Saint Albin, avec nos propres finances.
Cette année 2015 a été particulière avec une procession depuis la Madone (restaurée l'été 2014) jusqu'à l'église, à l'occasion des 140 ans, jour pour jour, de sa mise en place, le 12 septembre 1875, (c'est quand même une reproduction d'un des chefs d'œuvre du célèbre sculpteur Pigalle, que l'on remarque dans l'église Saint Sulpice à Paris !)
La restauration des vitraux, et l'installation de nouvelles protections pour ceux-ci sont prévues en début d'année.

N'hésitez plus à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Nos prochaines manifestations auront lieu :

Le dimanche 31 janvier 2016 : nous aurons le plaisir de prendre le "repas paroissial" tout ensemble à 12h à la salle des fêtes de notre village. Retenez cette date !
Le dimanche 6 mars 2016 : en la fête de notre patron Saint AUBIN, nous vendrons les traditionnels diots et pâtisseries, à partir de 10h, sur le parking de l'église. La buvette sera ouverte !
Les Amis de la Saint AUBIN vous souhaitent une belle année 2016... Sans trop de soucis !

Malaury GUEUGNOT

Le comité d'animation de Saint Albin

Le comité d'animation a cette année aussi, participé à la vie de notre village.

Le vendredi 27 mars: concert très réussi de Margot acoustic, duo avec Margot, Pierre Olivier Gallice et Guillaume Charvet au saxophone.

Le dimanche 14 juin : Vide-Greniers.
La météo n'était pas avec nous : des averses le matin ont découragé des exposants et les visiteurs. L'après midi il y a eu du soleil, ce qui a sauvé la journée.

Dimanche 6 septembre : comme les autres années le comité a accompagné la réalisation du char pour le comice agricole qui avait lieu à Saint Jean. Le thème de l'année était « les tournesols et les céréales ».Il faisait très chaud et nos tournesols ont mal supporté l'attente de notre tour en plein soleil.
Madame Vandi nous a beaucoup manqué pour la réalisation du char.
Nous remercions tous les participants et plus particulièrement Christian et sa famille pour leur investissement tous les ans.

Le dimanche 20 septembre, nous avons marché autour du village
Plusieurs itinéraires étaient proposés et presque une centaine de randonneurs étaient au rendez vous.
La randonnée était suivie d'un repas froid.

Le samedi 31 octobre la troupe des Palatins a joué une pièce comique « Mon père s'appelle Arlette »
Nous avons eu 147 entrées

Le samedi 21 et le dimanche 22novembre, le weekend créatif, marché de Noël a rassemblé 22 exposants.

Nous espérons pouvoir organiser les mêmes évènements l'an prochain mais il nous faudrait plus de bénévoles et plus de participants !

Président : Yves CLAUZON
Vice Présidente : Brigitte LEBLANC
Trésorière : Neusa GALLICE
Secrétaire : Evelyne ROUX

Mail : animstalbin@gmail.com

Les journées du souvenir avec l'UMAC

1ère Guerre Mondiale
11 novembre 1918

Indochine
21 juillet 1954

Seconde Guerre Mondiale
8 mai 1945

Afrique du Nord
19 mars 1962

En mars 2015, les membres de l'UMAC et du Souvenir Français ont accompagné dans la tristesse, Monsieur Maurice Chabot à sa dernière demeure.
Né le 27 mai 1919, Monsieur Chabot a été fait prisonnier en 1940 à Saint Dié alors qu'il faisait son service militaire. Après 5 ans de captivité en Allemagne dans La Forêt Noire, il fût libéré le 1ier mai 1945.
Il adhéra plus tard à l'Union des Mutilés Anciens Combattants dont il fut le secrétaire durant une vingtaine d'années. Il fit partie du conseil municipal et participa activement à la vie locale.
Ses nombreux amis ont été honorés de le connaitre et sont bien tristes de son départ.
Tout au long de l'année, L'UMAC a été présente aux cérémonies des dates anniversaires de notre histoire du vingtième siècle, pour rendre hommage aux morts et aux anciens combattants des dernières guerres.
Le 19 mars, des médailles ont été attribuées à Monsieur Bovagnet, Monsieur Falque et au porte-drapeau Monsieur Chatain.
Le 8 mai et le 11 novembre ont réuni les villageois autour du monument aux morts.
Pour cette dernière date, les enfants de l'école des Trois villages, ont lu des lettres de poilus et ont chanté.
Nous avons eu la chance d'entendre une belle Marseillaise accompagnée à la trompette par un jeune élève

Le Souvenir Français

Le souvenir Français a pour vocation de maintenir la mémoire de tous ceux, qui combattants de la liberté et du droit, sont morts pour la France, ou l'ont bien servie, qu'ils soient Français ou étrangers.
Il a pour mission l'entretien des sépultures et des monuments commémoratifs, l'organisation d'actions de mémoire pour rendre hommage au courage et à la fidélité de tous ces hommes et ces femmes morts aux champs d'honneur.
Né en 1872 en Alsace et en Lorraine occupées puis créé en 1887 par Xavier Niessen, le Souvenir Français a été reconnu d'utilité publique en 1906. L'association est placée sous le haut patronage du Président de la République. Elle a été couronnée par l'académie Française en 1975 et par l'académie des Sciences Morales et Politiques en 1978.
Le Souvenir Français est fort de ses 200 000 adhérents et affiliés, femmes et hommes de tous âges et de toutes origines sociales. Il est présent dans tous les départements de France Métropolitaine et d'Outre-mer et dans 68 pays étrangers

Il compte :

- 96 délégations générales,

- 1 600 comités,
- 62 représentations à l'étranger.

Le Souvenir Français a trois grandes missions : Entretenir, Se Souvenir, Transmettre

Entretenir :

Tout au long de l'année, Le Souvenir Français entretient, rénove et fleurit plus de 130.000 tombes. Il restaure plus de 200 monuments. L'an passé il a érigé quelque 40 stèles et monuments commémoratifs.

Effectué par des bénévoles partout en France métropolitaine, en outre-mer et à l'étranger, le travail d'entretien des sépultures est exigeant et parfois obscur. Il est toutefois fondamental : il permet non seulement d'honorer tous ceux qui – inconnus ou célèbres – sont morts pour la France et ses valeurs, mais aussi de transmettre le message de l'indispensable Mémoire aux jeunes générations.
Le Souvenir Français, c'est :

- 130 000 tombes entretenues par an
- la sauvegarde de sépultures en déshérence
- la création de tombes de regroupement
- plusieurs dizaines de monuments restaurés par an (stèles, monuments, mémoriaux…)

SE SOUVENIR

Participer à l'œuvre de mémoire, c'est aussi commémorer les événements qui ont marqué notre histoire et honorer ceux qui ont donné leur vie pour notre Patrie.

Tout au long de l'année, Le Souvenir Français participe ainsi à de nombreuses commémorations, aussi bien nationales que locales, en France et à l'étranger.

Le Souvenir Français est notamment présent sous l'Arc de Triomphe pour rendre régulièrement hommage au Soldat Inconnu. Depuis 1923, une flamme éternelle y est allumée ; elle est ravivée tous les soirs à 18h30.

Parallèlement à ces actions, Le Souvenir Français assure la production d'objets liés aux cérémonies et commémorations : flambeaux, palmes, mâts, etc.

TRANSMETTRE

La transmission de l'héritage de mémoire aux générations plus jeunes se poursuit de façon constante depuis la création de l'association. Il s'agit de leur transmettre progressivement le flambeau en leur inculquant, par le maintien du Souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs.

Grâce au dévouement des adhérents bénévoles, le Souvenir Français organise tout au long de l'année des actions pédagogiques pour sensibiliser plusieurs milliers de jeunes scolaires sur les lieux de mémoire:

- 40 000 actions pédagogiques
- 150 voyages scolaires
- témoignages dans les écoles

- conférences
- aménagement d'espaces didactiques

En complément, l'association édite de nombreux documents destinés à faire connaître son action auprès des jeunes et de ceux qui les encadrent dans l'apprentissage de la connaissance :

- revue trimestrielle
- brochure, bande-dessinée, fascicules…

Prochainement, le site Internet du Souvenir Français s'enrichira d'un espace pédagogique spécialement dédié aux enseignants et aux élèves qui veulent se documenter sur le travail de Mémoire.

A Saint Albin, Messieurs GUIGNIER, VUITTENEY et GUILBERT membres du Souvenir Français ont nettoyé le monument aux morts.

A Pont de Beauvoisin, le Souvenir Français a restauré la tombe de Monsieur Eymann fusillé par la gestapo le 20 mai 1944

Source : site internet du souvenir français : http://le-souvenir-francais.fr/

ADMR : services d'aide à domicile

L'ADMR est le premier réseau français associatif au service des personnes.
Elle a pour mission d'intervenir chez toute personne ou famille ayant besoin d'un accompagnement, pour un peu plus de confort ou pour retrouver un équilibre familial ou tout simplement pour bien vivre chez soi.
Ses 105 000 salariés et ses 110 000 bénévoles agissent ensemble au plus près des besoins des usagers.
La maison des services située 97 avenue de Lyon à Pont de Beauvoisin Isère est l'antenne la plus proche de Saint Albin de Vaulserre. On trouve aussi à cette adresse le centre de soins
Téléphone/fax : 04 76 35 58 81
Les principaux services, personnel et aides financières possibles en fonction des services à domicile réalisés sont dans le tableau suivant.

Public concerné	Services réalisés	Personnel d'intervention	Financeurs possibles
Personnes indépendantes, autonomes	Ménage, repassage, petit bricolage, jardinage, vaisselle. Garde d'enfants à domicile	Aides à domicile	Client Pour la garde d'enfants à domicile: PAJE (prestation d'accueil du jeune enfant) délivrée par la CAF + participation des familles
Personnes de moins de 60 ans sans enfants à charge en difficulté temporaire (ex : maladie...)	Ménage, repassage, aides aux courses, préparation de repas, vaisselle	Aides à domicile	Mutuelles
Familles fragilisées avec enfants à charge (ex : ruptures familiales, soutien naissances multiples, maladies des parents, des enfants…)	Soutien éducatif, technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne (entretien cadre de vie, courses repas…) et dans l'éducation des enfants. Soutien à la fonction parentale	Aides à domicile ou TISF	Organismes de prestations familiales + participation de la famille aidée ou conseil départemental dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance
Personnes Handicapées	Entretien du cadre de vie (ménage, repassage), aide aux gestes essentiels à la vie quotidienne (aide à la toilette, à la prise de repas, au coucher, lever, transfert), accompagnement vie sociale	Aides à domicile	Conseil départemental via la PCH (prestation compensatrice du handicap) + participation de la personne aidée
Personnes âgées peu dépendantes (GIR 5-6) ayant besoin de soutien à domicile	Ménage, repassage, aides aux courses, préparation de repas, vaisselle	Aides à domicile	Caisses de retraites + participation de la personne aidées
Personnes âgées plus dépendantes (GIR 1-4)	Entretien du cadre de vie (ménage, repassage), aide aux gestes essentiels à la vie quotidienne (aide à la toilette, à la prise de repas, au coucher, lever, transfert), accompagnement vie sociale	Aides à domicile	Conseil départemental via l'APA (allocation personnalisé d'autonomie) + participation de la personne aidée

Pour tout renseignement complémentaire ne pas hésiter à téléphoner : 04 76 35 58 81
Les délégués administratifs bénévoles de Saint Albin : Renée Chaboud et Evelyne Roux

Le don du sang

Aujourd'hui,
Je peux décider
De sauver des vies :
Je donne mon sang.

Rendez-vous de 16H30 à19H30 ou 20H00 :

- Mercredi **13 janvier** à Pont Savoie, La Sabaudia
- Vendredi **11 mars** à Pont Savoie, La Sabaudia
- Vendredi **6 mai** à St Béron au foyer communal
- Mercredi **6 juillet** à Pont Isère à la salle polyvalente
- Mercredi **7 septembre** à Pont Isère à la salle polyvalente
- Vendredi **4 novembre** à St Béron au foyer communal

Amicale des Donneurs de Sang de la Vallée du Guiers Pont de Beauvoisin

La croix rouge française

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine évolution dans notre région.
Les anciennes délégations de la Tour du Pin et de Pont de Beauvoisin ont en effet été réunies pour plus d'efficacité. Notre territoire d'action correspond aux 4 cantons de la Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Saint-Geoire en Valdaine et Virieu sur Bourbre.
Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), d'alphabétisation, de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires. Nous avons pour projet très prochainement l'achat d'un nouveau local qui nous permettra de réaliser nos actions dans de meilleures conditions.
Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales.
Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues.
Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous.
Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous, appeler le 06 84 59 69 78.

Le président, Jean-Michel Bodron

La ligue contre le cancer

LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITE DE L'ISERE
8, rue Général Ferrié 38100 GRENOBLE
Tél : 04.76.47.63.63 – Fax : 04.76.46.73.21
CCP 334-28 T Grenoble
e-mail : cd38@ligue-cancer.net
site internet : www.ligue-cancer.net/cd38

Le COMITE DE L'ISERE, toujours soucieux d'améliorer les conditions de vie des malades, poursuit les missions de la LIGUE CONTRE LE CANCER :

L'AIDE A LA RECHERCHE

Subventions aux Laboratoires de Recherche en cancérologie et à des Equipes de Recherche labellisées « LIGUE ». Soutien au programme de recherche « Adolescents et Cancers ». En 2015, plus de 290.000 € ont été consacrés à cet objectif.

L'AIDE AUX MALADES

Aide financière aux patients sur la demande des services sociaux. Près de 300 familles de l'Isère ont été soutenues en 2015 pour un budget de plus de 100.000 €
Consultations gratuites de Psycho-oncologie pour les malades et leurs proches. Quatre centres existent dans le département de l'Isère : Grenoble, Pont de Beauvoisin, Bourgoin-Jallieu, Vienne.
Soutien financier à plusieurs Associations d'Aide aux Malades, telles l'ADMV, l'Association des Stomisés, Astuce, Soleil Rouge, A Chacun son Cap…, soutien financier pour des actions d'Activités Physiques Adaptées.

L'AMELIORATION DES CONDITIONS de DIAGNOSTIC et de TRAITEMENT

Financement de matériel hospitalier innovant. En 2015, 54.150 € ont été affectés à cet objectif par une participation au financement de matériel au CHU de Grenoble, à la Clinique de Chartreuse et au CH de Voiron.

L'INFORMATION, LA PREVENTION, L'AIDE AU DEPISTAGE

Soutien à l'Office de Lutte contre le Cancer ODLC, qui pratique le dépistage du cancer du sein, du col et du colon-rectum. Exposition « Côlon Tour® » pour le dépistage du cancer du côlon.
Nombreuses conférences sur les différents types de cancer et leur prévention. Campagne anti-tabac.
Conférences et manifestations dans le cadre d'Octobre Rose pour le dépistage du Cancer du Sein.

Toutes ces actions sont réalisées grâce au dévouement des bénévoles.
Dans le Canton de Pont de Beauvoisin, nombreux sont les bénévoles qui travaillent sans relâche pour organiser des manifestations afin de soutenir les actions du Comité de l'Isère :
Au printemps 2015, fleurs et brioches ont été vendues aux habitants du Canton et une somme de 26.870 € a ainsi été récoltée dont 1.414 € à St Albin de Vaulserre grâce aux brioches vendues aux habitants de la commune.
Le 17 Octobre à Fitilieu, le concert du Groupe EQUIVOX a eu un grand succès.
C'est aussi tout au long de l'année que les bénévoles se rendent disponibles pour soutenir les familles qui font appel à eux. Plusieurs d'entre elles ont pu ainsi être dirigées vers les consultations de psycho-oncologie proposées par le Comité de l'Isère au Centre Hospitalier de Pont de Beauvoisin, certaines ont pu bénéficier d'une aide de la Commission Sociale du Comité.

Bénévole à St Albin de Vaulserre : Mme Brigitte Leblanc /06 07 52 79 08

4 .Les informations administratives

Le parcours de citoyenneté : www.defense.gouv.fr/jdc

Votre participation, aujourd'hui, à la défense nationale, se traduit par les 3 étapes obligatoires du "parcours de citoyenneté" :

L'enseignement de défense : Les principes et l'organisation de la défense nationale et européenne font l'objet d'un **enseignement obligatoire** dans le cadre des programmes des classes de 3ème et de 1ère. Cet enseignement a pour objet de renforcer le lien armée-Nation tout en sensibilisant la jeunesse à son devoir de défense.

Le recensement est la seconde démarche **obligatoire** du parcours de citoyenneté.

Quand ? Dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire

Par qui ? Par tous les Français (garçons **et** filles) ou leur représentant légal

Où ? A la mairie

Comment ? En présentant à la mairie:

- la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité,
- le livret de famille ou une fiche familiale d'état civil,
- Un certificat de nationalité pour les jeunes nés à l'étranger et les jeunes de parents d'origine étrangère.
- Un justificatif de domicile

La Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) est la troisième démarche **obligatoire** du parcours de citoyenneté. Elle informe sur la Défense, les métiers de la défense, les volontariats civils et militaires, la préparation militaire, les Réserves, l'engagement.

Quand ? Entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

Par qui ? Par tous les Français (garçons et filles), sauf ceux qui en sont exemptés.

Où ? Dans un site militaire ou civil au plus près du domicile

Comment ? En recevant un préavis d'appel pour choisir une date, puis un ordre de convocation, de la part d'un organisme du service national.

Obligations jusqu'à 25 ans

Après avoir participé à la JAPD, les jeunes Français sont soumis à 2 obligations légales :

- Informer leur organisme du service national d'un éventuel changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle,
- En cas de crise grave, répondre à un éventuel appel sous les drapeaux.

L'attestation de recensement remis par la mairie est exigée pour l'inscription aux concours et examens publics (CAP, BEP, BAC et permis de conduire).

Les règlementations

Elles ont pour objet de fixer des règles pour limiter les nuisances environnementales et permettre des relations satisfaisantes de bon voisinage.

Rappels des horaires de tonte ou pour effectuer des travaux bruyants : La loi interdit les nuisances sonores diurnes : « Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage (article R. 1334-31 du Code de la santé publique). En pratique, il ne faut pas abuser des bruits gênants.

Il est interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux :

- en jour ouvrable : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- le dimanche : de 10h00 à midi.

Nous rappelons également qu'il est interdit de brûler des déchets verts dans les jardins sous peine d'une amende de 450 € (arrêté préfectoral 2013 322-0020 de novembre 2013) et que l'on doit éviter les nuisances sonores causées par les chiens.

Pensez aux personnes circulant en fauteuil et aux poussettes

Les trottoirs ne doivent pas être utilisés pour garer des voitures. Le stationnement est aussi interdit sur les « zébras » des arrêts de cars. Les enfants doivent pouvoir sortir du véhicule en toute sécurité.

Le ramassage des déchets ménagers a lieu en général le jeudi matin. L'usage veut que le dépôt des poubelles se fasse le mercredi soir sur les trottoirs à l'exclusion des autres jours.

Les documents administratifs

	Où s'adresser	Pièces à fournir	Observations
Extraits d'actes de naissance, mariage ou décès	Mairie qui a dressé l'acte original	Indiquer la date de l'acte ainsi que les noms et prénoms	Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse
Duplicata de livret de famille – Livret de famille de parents naturels	Mairie du mariage ou du domicile Mairie du lieu de naissance de l'enfant	Pièce d'état civil des époux et des enfants Pièce d'état civil des parents	En cas de perte, vol, époux divorcés ou séparés
Carte d'identité	Mairie du domicile	- 2 photos d'identité - Copie intégrale de l'acte de naissance sauf si l'ancienne carte est périmée depuis moins de 2 ans - 1 justificatif d'adresse - L'ancienne carte	Validité : 15 ans pour les cartes valides et émises à partir du 1/01/04, sauf pour les personnes mineures. Prévoir 3 semaines de délai. Autorisation parentale pour les mineurs

Passeport biométrique	Mairie de Pont de Beauvoisin ou toute autre mairie équipée	- 2 photos d'identité - Copie intégrale de l'acte de naissance ou carte d'identité sécurisée - Livret de famille pour l'épouse - 1 justificatif de domicile - 1 timbre fiscal à 86€	Validité 10 ans Prévoir 15 jours à 1 mois de délai Autorisation parentale pour les mineurs 17 € pour les moins de 15 ans et 42 €entre 15 et 18 ans, pour validité de 5 ans.
Carte d'électeur	Mairie du domicile	- Carte d'identité - Justificatif de domicile	Avoir 18 ans Être domicilié sur la commune ou être contribuable de la TH, TP, TF, NB.
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal du domicile	Livret de famille et toutes pièces pouvant justifier votre nationalité	

Permis de chasse Fédération départementale des chasseurs de l'Isère
65 av Jean Jaurès
38320 EYBENS

Qu'est-ce que le Service Civique ?

Un engagement volontaire
Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Indemnisé
Le Service Civique, indemnisé 573 euros net par mois, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées…), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Dans 9 domaines d'intervention
Il peut être effectué dans 9 grands domaines: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Que puis-je faire ?
Le Service Civique permet d'œuvrer dans les domaines de votre choix.
Les missions s'articulent autour de neuf grandes thématiques :
- Culture et loisir : par exemple, favoriser l'accès de jeunes en difficulté à des activités culturelles ;
- Développement international et action humanitaire : par exemple, aider à la scolarisation d'enfants dans des pays en voie de développement ;
- Education pour tous : par exemple, favoriser l'accès de jeunes en difficulté à des activités culturelles ;
- Culture et loisir : par exemple, favoriser l'accès de jeunes en difficulté à des activités culturelles ;
- Environnement : par exemple, sensibiliser les enfants au tri des déchets ;
- Intervention d'urgence en cas de crise : par exemple, aider à la reconstruction de sites endommagés par une catastrophe naturelle et accompagner les populations ;

- Mémoire et citoyenneté : par exemple, participer à de grands chantiers de restauration de sites historiques ;
- Santé : par exemple, sensibiliser les adolescents sur les conduites à risques ;
- Solidarité : par exemple, participer à l'accompagnement de personnes sans-abris ;
- Sport : par exemple, accompagner dans leurs pratiques sportives des personnes en situation de handicap.

Les conditions pour m'engager

Quelles sont les conditions pour pouvoir m'engager en Service Civique ?
Pour être volontaire, il faut avoir entre 16 et 25 ans et posséder la nationalité française, celle d'un état membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen, ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.

Aucune autre condition n'est requise en particulier, il n'y a pas de condition en termes de diplôme ou d'expérience professionnelle préalable. Ce sont les savoirs-être et la motivation qui comptent avant tout.
Les conditions d'engagement des jeunes entre 16 et 18 ans sont aménagées. Les missions doivent être adaptées à leur âge et une autorisation parentale est nécessaire exemple de lien.
Les jeunes en situation de handicap peuvent faire un Service Civique. L'indemnité de Service Civique est entièrement cumulable avec l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).
Quelles sont les modalités de l'engagement de Service Civique ?
Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la Nation : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.
Une indemnité de 467,34 euros nets par mois est directement versée au volontaire par l'État, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission. L'organisme d'accueil verse aussi au volontaire une prestation en nature ou en espèce d'un montant de 106,31 euros, correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation (fourniture de repas) ou de transports. Cette prestation peut être versée de différentes façons (titre repas, accès à la cantine, remboursements de frais, etc.)
Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 106,38 euros par mois.
Les volontaires en Service Civique bénéficient d'une protection sociale intégrale.
Source : site : http://www.service-civique.gouv.fr/

5 .Tri et environnement

Bacs normés bientôt obligatoires

Les sacs poubelles, les bacs ronds et autres corbeilles ne sont plus adaptées aux normes actuelles de collecte des ordures ménagères. Ces contenants, non réglementaires, doivent être collectés manuellement par les agents ce qui n'est pas sans conséquence à plus ou moins long terme pour leur santé.
Les usagers qui ne sont pas desservis par des bacs collectifs devront se munir d'un bac roulant respectant les normes **EN 840**. Cela contribuera également à une plus grande propreté de l'espace public de notre commune.

Bacs autorisés : s'accrochent aux lèves-conteneurs des camions

Bacs à remplacer : ne s'accrochent pas aux lève-conteneurs des camions

D'après les estimations, environ 20% des logements de Saint-Albin-de-Vaulserre présentent un contenant non conforme à la collecte. La majorité des habitants sont donc déjà équipés ou sont desservis par un bac collectif.

Le Sictom du Guiers organisera des ventes de bacs normés à prix coutants au cours de l'année 2016. Une information plus détaillée vous sera envoyée par courrier avec : les explications de ce changement, les volumes de bacs proposés et les prix correspondants ainsi que le lieu de vente.

Si vous souhaitez vous procurez un bac par vos propres moyens, celui-ci doit être conforme aux normes EN 840 et avoir un volume compris entre 120 et 360 litres ainsi que 2 roues. Seuls les bacs 660 litres et 770 litres sont autorisés en bacs 4 roues. Plus d'informations vous seront transmises par courrier.

ATTENDEZ ce courrier avant tout achat car dans certains quartiers des containers seront installés

A partir du 1er janvier 2017, les sacs au sol et les bacs non conformes ne seront plus ramassés.

La collecte des emballages recyclables

	Saint Albin de Vaulserre	Moyenne Sictom	Référence éco-emballage
	Kg/ habitants	Kg/habitants	kg/habitants
2013	11	10.5	
2014	12.5	14.5	14.7

Aussi n'hésitez plus et participez tous au tri des déchets recyclables !

La collecte des papiers

	Saint Albin de Vaulserre	Moyenne Sictom	Référence éco-emballage
	Kg/ habitants	Kg/habitants	kg/habitants
2013	27.4	18.5	
2014	23.8	18	30

La collecte du verre

	Saint Albin de Vaulserre	Moyenne Sictom	Référence éco-emballage
	Kg/ habitants	Kg/habitants	kg/habitants
2013	51.9	31	
2014	53.5	30	41

Impact économique

EMBALLAGES recyclables encore dans les poubelles : 850 kg

PAPIERS encore dans les poubelles par an : 2,5 t

ECONOMIES POTENTIELLES : 900 € par an …si ces déchets étaient triés !

Pour plus d'informations sur le tri, rendez-vous sur le site internet : www.sictom-guiers.fr ou consultez le guide du tri disponible en mairie ou dans les locaux du SICTOM du Guiers.

6 .TNT

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre TNT passe à la haute définition.
Outre le gain en ressource spectrale en faveur du déploiement de services mobiles, cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Attention : pour recevoir les 6 nouvelles chaînes gratuites HD, il faut être équipé d'une télévision acceptant la réception HD ou se munir d'un adaptateur TNT HD.
Pour les personnes recevant la TNT par satellite, FRANSAT ou CANALSAT, il n'y aura pas de changement.
Un test de diagnostic pour savoir si votre équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site **recevoirlatnt.fr** ou auprès du centre d'appel **09 70 818 818** (prix d'un appel local)

7 .La communauté de communes

L'office du tourisme

Bienvenue à la Maison du Tourisme Les Vallons du Guiers.

Qu'il s'agisse de trouver un hébergement pour des amis en visite dans la région, un restaurant où passer une bonne soirée, les animations du secteur dans l'Agenda du Guiers, la liste des associations sportives et culturelles ou bien encore, votre billet pour les Historiales, n'hésitez pas à nous contacter !

Entre lacs et montagnes, les Vallons du Guiers vous offrent également des idées découvertes culturelles (châteaux, musées et artisans) ou sportives (baignade, canoë, vélo, randonnée...) multiples.

Ouvert toute l'année -Maison du Tourisme Les Vallons du Guiers- 1, rue Gambetta- 38480 Pont de Beauvoisin- 04 76 32 70 74

www.tourisme.vallonsduguiers.com

La fabrique des petites utopies

Une compagnie itinérante en résidence dans notre région

Cette année, la compagnie Des Petites Utopies sera encore dans notre région. Elle sera par exemple en septembre à Chimilin.

Pour connaître leur programme : www.petitesutopies.com

Le réseau de bibliothèque

La bibliothèque de Saint Jean D'Avelanne a rejoint le réseau et bénéficie maintenant des rotations d'ouvrages

Inscriptions

Pour vous inscrire, rendez vous pendant les heures de permanences dans la bibliothèque que vous comptez fréquenter le plus régulièrement. Votre inscription est automatiquement valable dans les 4 autres bibliothèques, pour un coût annuel de :

- 3€ par enfant - 6€ par adulte - 9€ par famille

Fonctionnement

Sur l'ensemble des 5 bibliothèques, vous pouvez emprunter par carte de lecteur :

- 4 livres pour une durée de 3 semaines
- 1CD audio pour une durée de 3 semaines
- 1 DVD pour une durée de 1 semaine, limité à 2 DVD par famille

Chaque document doit être rendu dans la bibliothèque d'emprunt.

Il est possible pour les lecteurs inscrits de réserver des livres depuis le site internet de la Communauté de Communes Les Vallons du Guiers : www.cc-vallonsduguiers.fr / rubrique Culture

Horaires d'ouverture

Chimilin 143 rue du Centre - 04 76 31 83 62 bibliotheque-chimilin@wanadoo.fr	Lundi 16h00 - 18h00 Mercredi 15h00 - 17h00 Samedi 10h30 - 12h30
Pont de Beauvoisin Jardin de ville - 04 76 37 29 67 bibliotheque-pt-de-beauvoisin@wanadoo.fr	Lundi 10h00 - 11h00 et 16h00 - 18h00 Mercredi 14h30 - 17h30 Vendredi 16h00 - 18h00 Samedi 10h00 - 12h00
Pressins 1175 place de la Mairie bibliotheque.pressins@wanadoo.fr	Mercredi 10h00 - 11h30 et 17h00 - 18h00 Vendredi 16h30 - 18h00
Romagnieu 6 place des Ecoles - 04 76 32 24 51 espaceculturel-romagnieu@orange.fr	Lundi 16h00 - 18h00 Mercredi 10h00 - 12h00 et 15h00 - 17h00 Vendredi 16h00 - 19h00 Samedi 09h00 - 12h00
Saint Martin de Vaulserre Mairie bibliotheque-st-martin@wanadoo.fr	Mercredi 18h00 - 19h00 Dimanche 11h00 - 12h00
Saint Jean d'Avelanne Mairie	Vendredi 16 h à 18 h

N'oubliez pas!

Une nouvelle vie pour « *vos bouquins* ».

Il y a une bibliothèque (que certains reconnaîtront) dans le hall de notre mairie. Vous pouvez venir y prendre un livre en apportant un autre livre en échange ou pas.

8. Saint Albin autrefois

Le tablier de ma grand-mère

Souvenez- vous…….
Te souviens-tu du tablier de ta grand-mère ?
Le principal usage du tablier de grand-mère était de protéger la robe en dessous, mais en plus de cela :
Il servait de gant pour retirer une poêle brûlante du fourneau.
Il servait à essuyer les larmes des enfants, et, à certaines occasions à nettoyer les frimousses salies.
Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les œufs, les poussins à réanimer, et parfois les œufs fêlés qui finissaient dans le fourneau.
Quand les visiteurs arrivaient, le tablier servait d'abri à des enfants timides.
Et quand le temps était frais, Grand-mère s'en emmitouflait les bras.
Ce bon tablier faisait office de soufflet, agité au dessus du feu de bois.
C'est lui qui transbahutait les pommes de terre et le bois sec jusque dans la cuisine.
Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes.
Après que les petits pois aient été récoltés, venait le tour des choux.
En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.
Quand des visiteurs arrivaient de façon impromptue, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.
A l'heure de servir le repas, Grand-mère allait sur le perron agiter son tablier, et les hommes aux champs savaient aussitôt qu'ils devaient passer à table.
Grand-mère l'utilisait aussi pour poser la tarte aux pommes du four sur le rebord de la fenêtre pour qu'elle refroidisse.
Il faudra de bien longues années avant que quelqu'un invente quelque objet qui puisse remplacer ce bon vieux tablier qui servait à tant de choses.
En souvenir de nos grands-mères !!

« Notre Guiers »

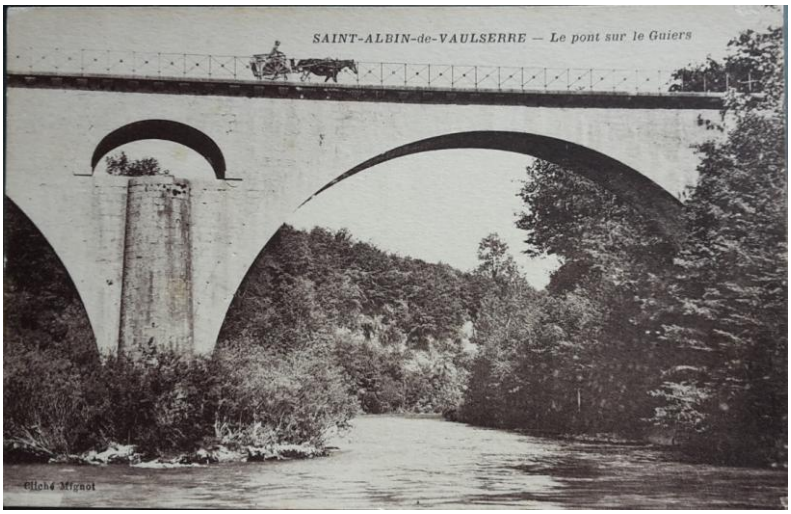

SAINT ALBIN de VAULSERRE est délimité dans sa partie nord-est par la rivière de montagne du « Guiers ».
Il reçoit juste à l'entrée du village, l'Ainan, arrivant de St Bueil, vallée de la Valdaine.
Le Guiers sépare la Savoie de l'Isère.
Au XIXème siècle, le pré de Permezel situé au centre du village, abritait la maison des douaniers afin de surveiller les contrebandiers, qui, traversant le Guiers arrivaient sur les berges du village.
Le « Pont du Guiers » comme l'appellent les Saint Albinois, relie Saint Béron à Saint Albin, d'ailleurs pour couper toutes communications entre les deux départements les allemands, pendant la guerre de 1939-1945, tentèrent de le détruire mais ….en vain !
Tout au bord des berges de notre village vous trouvez des plages de sables, de galets pour le plaisir des baigneurs.
Après une descente abrupte, les plaisanciers passent une journée de détente entre, pique-nique, châteaux de sable, barrages de galets, jeux de ricochet sur l'eau avec les pierres plates de cette rivière .Son eau tantôt brune quand il pleut, tantôt verte à la fonte des neiges, avec remous et courants en fond une baignade sportive !

Outre les loisirs simples, le Guiers offre aux pêcheurs multiples poissons :
-l'ombre commun, le barbeau, le vairon (petite friture), quelques brochets, carpes, et crevettes d'eau douce et…..bien sur la truite qui se pêche au « manié » (poisson vif ou mort) !

Les autres poissons se pêchent au « toc » (ver de terre), à la mouche ou à la cuillère.
Quelques anciens, se rappelleront la pêche à la « tutu » !! (Petits vairons attrapés à la fourchette), pratique interdite maintenant !
Le Guiers est classé 1ère catégorie pour ses eaux limpides et poissonneuses.
Chaque St Albinois garde au cœur des souvenirs de cette rivière magique pleine de trésors.

Les commissions PDIPR des communautés de communes Vals Guiers et Vallons du Guiers vont relier les chemins de randonnées de Savoie et d'Isère en plusieurs endroits.
Le chemin communal, partant de la D82, en face de l'usine Vagnon va être restauré ainsi que la Croix qui s'y trouve. On pourra donc ainsi rejoindre le Pont du Guiers.

L'agenda 2016

Le repas paroissial	Le dimanche 31 janvier 2016
La ligue contre le cancer	Courant mars 2016
La Saint Aubin	Le dimanche 6 mars 2016
La commémoration du 19 mars	Le samedi 19 mars 2016
Spectacle	En mars
La cérémonie du 8 mai 1945	Le 8 mai 2016
Le vide-greniers de St Albin	Le dimanche 5 juin 2016
Les historiales (Pressins)	Deuxième quinzaine de juillet 2016
Le comice agricole à Chimilin	Les 3 et 4 septembre 2016
Le repas des aînés	Le dimanche 6 novembre 2016
La commémoration du 11 novembre 1918	Le 11 novembre 2016
Week-end créatif, marché de Noël	Les 19 et 20 novembre 2016
Vente de diots, andouilles par L'ACCA	Le deuxième dimanche de janvier

Compte tenu du manque de participants l'an dernier, le conseil a décidé de ne pas reconduire la cérémonie pour la fête des mères en 2016.

Retrouvez des informations sur toutes ces manifestations et sur la vie de notre commune sur le site de la mairie : **www.mairie-saintalbindevaulserre.fr et sur www.saintalbindevaulserre.com**

Le comité d'animation vous tiendra informé de ses activités sur ces sites.